PARTICULIERS

PAYSAGE

AMÉNAGER SON EXTÉRIEUR

CONCEVOIR UN JARDIN ADAPTÉ À SON TERRAIN ET À SES USAGES

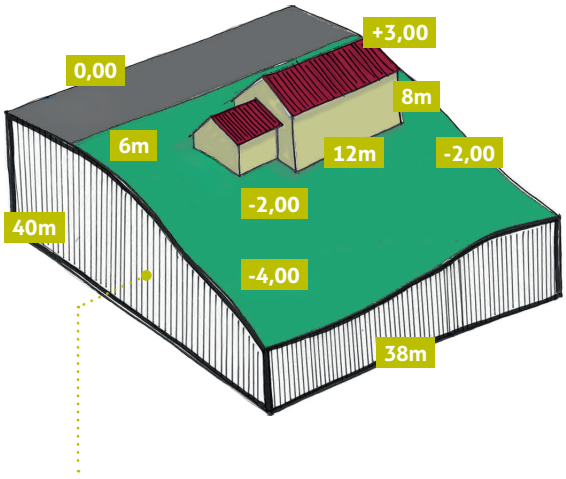
VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR CE SUJET ?

Contactez-nous **par téléphone au 03 81 68 37 68** ou rendez-vous directement sur **www.maisonhabitatdoubs.fr**

Prolongement à ciel ouvert de la maison, le jardin est un espace à vivre dans lequel on peut jouer avec les formes du vivant. On s'y promène, on y plante, on y reçoit, on l'admire...

Cette fiche propose de vous fournir les bases nécessaires à la bonne organisation de vos espaces extérieurs afin de vous accompagner dans la mise en œuvre d'un véritable projet personnel d'aménagement paysager.

FAIRE L'ÉTAT DES LIEUX DE SON TERRAIN



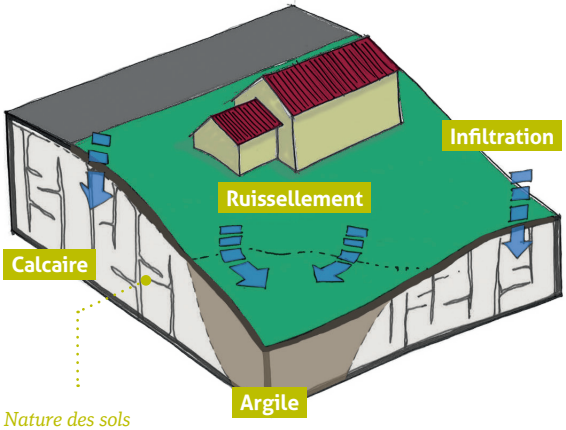
Morphologie du terrain, niveaux altimétrique

La surface, la topographie

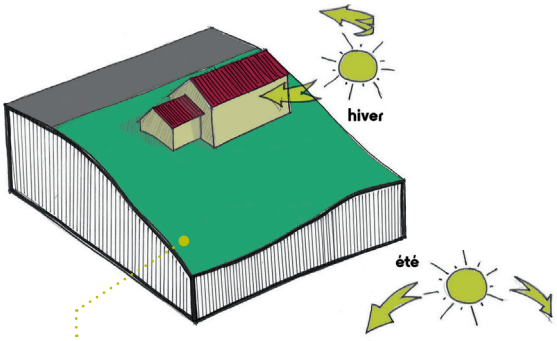
Il est nécessaire d'appréhender le relief général de son terrain : est-il globalement en pente ? présente-t-il une topographie irrégulière ? Est-il parfaitement plat ? Une représentation en volume de ces observations peut s'avérer nécessaire.

Une fois que le dénivelé de la parcelle a pu être étudié, il est important d'y situer les éléments principaux qui la composent : la maison, l'appentis, le garage, les circulations, les arbres, l'abri de jardin... Même si ceux-ci sont amenés à évoluer : cette étape sert d'état des lieux du site.

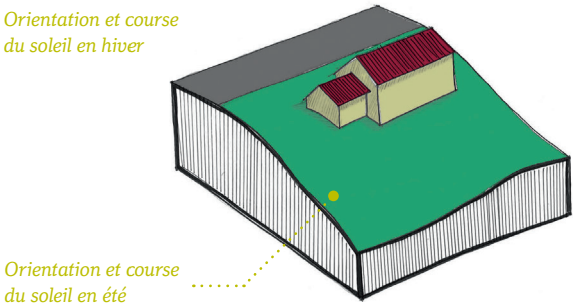
→ *Le site de l'IGN, accessible à tous et gratuit, www.geoportail.gouv.fr permet d'obtenir différents fonds de carte (cadastre, vue aérienne, carte topographique...) et propose des outils pour décrypter le relief ou les dimensions de son terrain.*



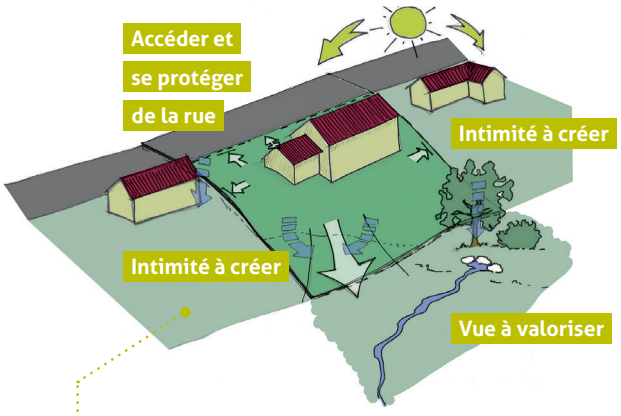
Nature des sols et circulation des eaux pluviales



Orientation et course du soleil en hiver



Orientation et course du soleil en été



Synthèse des enjeux identifiés

La pédologie, l'hydrologie

Le sol est un environnement complexe. Connaître sa composition permet de faciliter la sélection des végétaux adaptés à ce dernier. Pour appréhender simplement cette composition, voici un outil à la portée de tous : prélevez un échantillon de terre avec un peu d'eau, malaxez le tout entre vos mains et essaye de modeler un petit boudin.

Si vous n'y parvenez pas et que le modelage s'effrite, votre sol est sableux (facile à travailler mais ne retient pas bien l'eau ni les éléments nutritifs). Si vous obtenez un boudin lisse, doux et non collant, votre sol est limoneux (assez équilibré et facile à cultiver). Si le boudin est collant et légèrement élastique, vous avez un sol argileux (lourd et difficile à travailler mais riche en éléments nutritifs pour les plantes).

L'orientation, la météorologie

La température moyenne estivale et hivernale, du secteur, la répartition et l'intensité des précipitations, ainsi que la présence d'ombre sur la parcelle sont autant de facteurs qui sont importants pour définir une palette végétale adaptée. Il faut donc également tenir compte de l'orientation de son terrain, ainsi que de l'implantation des bâtiments ou des arbres déjà présents.

DÉFINIR SON CAHIER DES CHARGES

Ses envies et ses besoins

Il est important d'avoir une idée claire de ce qu'on attend de son jardin :

- → *Cultiver des légumes et arbres fruitiers pour nourrir sa famille une partie de l'année ?*
- → *Créer un refuge pour la biodiversité ?*
- → *Avoir une vue esthétique depuis les fenêtres de sa maison ?*
- → *Mélanger plusieurs de ces usages ?*

Le choix des ambiances a aussi son importance dans la manière dont seront organisés les espaces et dans le choix des plantations (jardin régulier ou paysager, polychrome ou monochrome, etc.) Le temps que l'on a à y consacrer en termes d'entretien doit aussi être pris en compte pour ajuster au mieux le choix des aménagements.

L'environnement immédiat

Au-delà de l'ensemble des informations précédentes qu'il faudra condenser, l'état des lieux doit être également le moment où on identifie ses besoins par rapport à la relation que son jardin entretient avec les parcelles voisines, la rue ou le grand paysage.

- → *Comment accède-t-on à la parcelle, de quelle manière ? Comment relie-t-on la maison à la rue ?*
- → *Quelle vue souhaite-t-on valoriser ? Quelle vue doit-t-on cacher ? (ces questions s'appliquent également au bâti).*

PROJETER SES INTENTIONS ET ESQUISSER SON PROJET DE JARDIN

Quantifier et schématiser ses envies

- → *Quelle échelle par rapport au terrain ? Quelles surfaces pour quels espaces ?*

Relier les lieux de manière pratique et cohérente. Donner du volume, une ambiance et une cohérence à l'ensemble. Une terrasse, une piscine, une allée de garage ont besoin d'une quantité d'espace spécifique qu'il faudra calculer et prendre en compte avant la réalisation de vos travaux.

Choisir les matériaux et la palette végétale

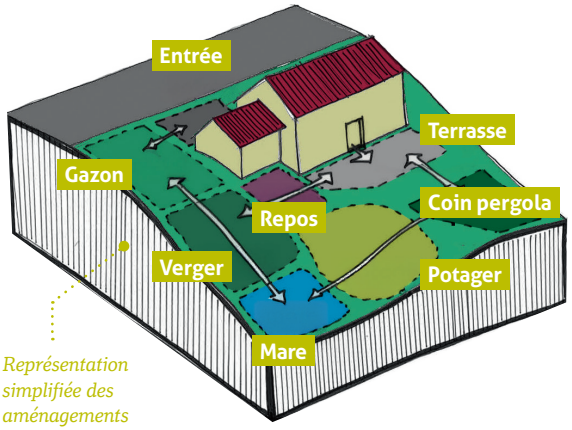
Maintenant que les différents lieux et usages sont localisés dans votre terrain, il est temps d'entrer dans les détails :

- → *Quelle bordure vais-je mettre pour dessiner les carrés potagers ? Quel revêtement choisir pour la terrasse ? Quelle structure va dessiner la pergola et quelle plante va y grimper ? Etc.*

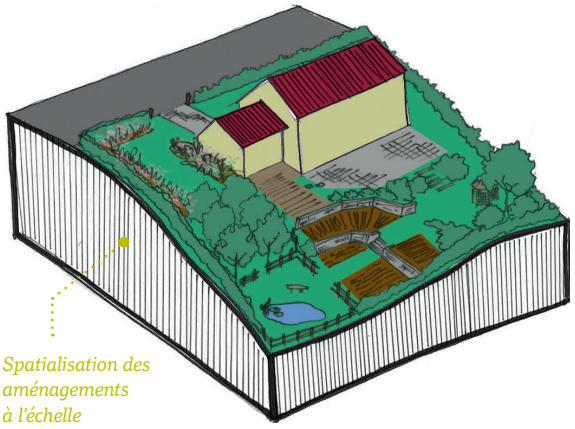
Tenir compte du document d'urbanisme de votre commune

Votre commune fixe des règles pour favoriser le bien-vivre ensemble. Si elle a mis en place un plan local d'urbanisme (PLU), certaines règles peuvent vous concerner et il est important de les prendre en compte dans votre projet.

Vous pouvez consulter le zonage et le règlement de votre PLU en ligne sur *www.geoportail-urbanisme.gouv.fr*.



Représentation simplifiée des aménagements



Spatialisation des aménagements à l'échelle

Certaines règles s'appliquent sur l'ensemble du territoire national et dépendent du code de l'urbanisme. Il s'agit notamment de respecter les préconisations sur les distances de plantations par rapport aux limites de propriété:

- → *Les arbustes de moins de 2 mètres peuvent être plantés à 0,5 mètre de la limite de propriété*
- → *Les arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à plus de 2 mètres de la limite de propriété*
- → *Plus d'infos : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F614*

RESSOURCES SUR LES JARDINS

DRAC — Direction régionale des affaires culturelles

Rendez-vous aux jardins : événement national organisé chaque année début juin pour découvrir les jardins publics et privés et rencontrer des passionnés du jardin.

→ *7 rue Charles Nodier, 25000 Besançon*
→ *03 81 65 72 00*
→ *www.culture.gouv.fr*

ASSOCIATIONS AUTOUR DES JARDINS ET DU PAYSAGE

ACANTHE — Association comtoise des amis des jardins

Amateurs, professionnels et propriétaires de jardins en Franche-Comté (organisation de visites de jardins, sensibilisation au patrimoine paysager et au jardinage raisonné)

→ *15D rue Rivotte, 25000 Besançon*
→ *association.acanthe@orange.fr*

ABP — Association bisontine de pomologie

Promotion et conservation des variétés fruitières régionales, conseils sur les vergers et le patrimoine fruitier local.

→ *4 rue Voirin, 25000 Besançon*
→ *abpomologie@gmail.com*

TROUVER UN PROFESSIONNEL

FFP — Fédération française du paysage

Réseau national des paysagistes concepteurs, annuaire permettant de trouver un professionnel pour concevoir un jardin ou un aménagement paysager.

→ *www.f-f-p.org*

UNEP — Union nationale des entreprises du paysage

Organisation professionnelle des entreprises du paysage, annuaire pour trouver un paysagiste réalisant travaux et entretien.

→ *www.lesentreprisesdupaysage.fr*

BIODIVERSITÉ, ENVIRONNEMENT ET JARDIN ÉCOLOGIQUE

ARB — Agence régionale de la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté

Ressources et conseils sur la biodiversité organisé chaque année début juin pour découvrir des jardins publics et privés et rencontrer des passionnés du jardin.

→ *www.arb-bfc.fr*

MAISON DE L'HABITAT DU DOUBS
Informer Conseiller Accompagner

25 Doubs c|a.u.e

CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le CAUE du Doubs conseille et accompagne **les particuliers** dans leurs projets de construction, rénovation, extension, aménagement et plus largement dans toutes les démarches liées au cadre de vie.

Il accompagne **les collectivités ou institutions** dans leurs projets de rénovation, d'aménagement, de construction ou d'urbanisme.

DES CONSEILS GRATUITS ET PERSONNALISÉS

Sur rendez-vous, nos conseillers vous reçoivent **gratuitement**.

→ ***À la Maison de l'habitat du Doubs au Fort Griffon (Entrée D) à Besançon***
→ ***Plus de 20 lieux de permanences dans le Doubs***

Prendre rendez-vous
→ *Nos conseillers vous reçoivent gratuitement*

EN LIGNE OU SUR PLACE, ENRICHISSEZ VOS CONNAISSANCES

Vous vous intéressez à l'architecture, au patrimoine, à la construction, à l'environnement, à l'urbanisme ou au paysage ?

Le CAUE du Doubs **met gratuitement à votre disposition** un espace de **ressources spécialisées** avec un centre de documentation, un portail numérique, des publications et expositions.

Accéder aux ressources
→ *Notre espace de ressources spécialisées*

Se divertir Jeux éducatifs

Écouter Émissions radio & TV, Podcasts, vidéos

Se former MOOC, Webinaires

Lire Dossiers thématiques, Articles, livres